



BOURSES DE RECHERCHE

Appel à candidatures 2022

**« Acteurs humanitaires et sociaux au cœur de la
crise des exilés ukrainiens en France »**



Présentation

La **Fondation Croix-Rouge française** est une fondation reconnue d'utilité publique dédiée au soutien à la recherche en sciences humaines et sociales. Son objectif est de contribuer à améliorer l'action dans les secteurs humanitaire et social, en finançant et en accompagnant des projets de recherche, en France et dans le monde, et en développant des collaborations avec les institutions académiques.

La Fondation soutient des chercheurs francophones indépendants par l'attribution de bourses de recherche sur appels à candidatures, et les accompagne depuis la conception de leur projet de recherche, en lien avec les besoins des acteurs de terrain, jusqu'à la mise en valeur de leurs travaux et la promotion de leurs idées. Ces appels portent sur les **thématiques de recherche** et les **territoires francophones** suivants.



Santé et épidémies

Comprendre les situations et besoins sanitaires des populations, prendre en compte les dimensions socioculturelles de l'accès aux soins.



Migrations et déplacements

Mieux cerner l'origine et les sources de migrations, les stratégies et vécus des exilés, et la pertinence de la réponse humanitaire.



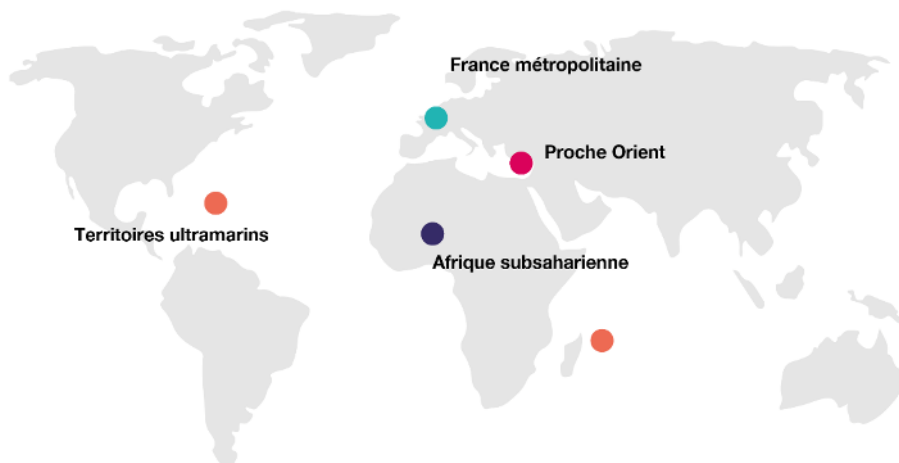
Risques et catastrophes

Étudier les causes de fragilité des populations, la pertinence de leur préparation, leur perception des risques ainsi que les réponses humanitaires innovantes expérimentées.



Une thématique transversale : la transition humanitaire

Anticiper et répondre aux enjeux liés aux mutations que connaît actuellement le secteur humanitaire, dans le but d'étudier ces changements majeurs dans les modèles opérationnels, les nouveaux partenariats, ou encore la reconfiguration du rôle des acteurs.



Appel « Acteurs humanitaires et sociaux au cœur de la crise des exilés ukrainiens en France »

Organisation de recherche dédiée à l'action humanitaire et sociale, la Fondation Croix-Rouge française porte la volonté de la Croix-Rouge française de s'engager dans un effort d'analyse des souffrances et des manières d'y répondre, d'anticipation des besoins des populations vulnérables en France et dans les pays en développement, et d'accompagnement de nouveaux modèles opérationnels, de formation et renforcement des capacités. A ce titre, la Fondation Croix-Rouge française a décidé de lancer un appel à candidatures pour **2 bourses de recherche individuelles de 12 mois** sur le thème de acteurs humanitaires et sociaux au cœur de la crise des exilés ukrainiens en France.

Thématique et zone géographique de recherche

La crise engendrée par l'agression russe de l'Ukraine de février 2022 « s'annonce comme l'une des plus grandes urgences humanitaires depuis la Seconde Guerre mondiale » selon la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)¹, qui estime que près de 18 millions de personnes ont ou vont avoir besoin d'une assistance humanitaire en raison de ce conflit.

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge participe à la réponse mondiale par l'engagement inédit de 93 000 volontaires, et 39 Croix-Rouge qui se coordonnent au quotidien pour répondre à cette crise dans au moins 14 pays simultanément, tandis que 800 membres du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) sont sur le terrain. Du jamais vu dans l'histoire du Mouvement.

Depuis les premières heures de la crise, la Croix-Rouge française (CRf) soutient les opérations du Mouvement international, en contribuant au financement, à la fourniture d'aide matérielle et de biens de première nécessité des actions d'urgence. En quelques semaines, la Croix-Rouge française a délivré plus de 600 tonnes de matériel humanitaire, soit un tiers de l'aide fournie par le Mouvement. Dans un deuxième temps, fin mai 2022, la CRf a fabriqué et commencé à envoyer plus de 900 000 kits (kits alimentation, kits hygiène et kits bébé)² aux familles affectées par ce conflit armé.

¹ Croix-Rouge française (2022), *Sous le chaos, la solidarité. Premiers mois de conflit en Ukraine*, juin 2022, 72 p.

² La Croix-Rouge française a été missionnée par la FICR et la Croix-Rouge ukrainienne pour confectionner et acheminer 900 000 kits individuels en Ukraine, afin de répondre à des besoins très ciblés : 400 000 kits alimentaires (plat auto-chauffant, biscuits, fruits secs, eau ...), 400 000 kits hygiène (papier toilette, gel hydroalcoolique, shampoing, dentifrice, pansements, couvertures de survie...) et 100 000 kits bébé (lingettes, eau, petits pots ...). L'ensemble est complété par 100 000 boîtes de lait maternité, 30 000 paquets de couches, 70 000 paquets de serviettes hygiéniques et 30 000 rasoirs. Le tout a été envoyé dans la ville de Lviv par camions, dès début juillet 2022.

En France, la Croix-Rouge française est engagée dans l'accueil des personnes ayant fui l'Ukraine : 75 délégations territoriales mobilisées, 13 500 bénévoles engagés, soit 77 000 heures de bénévolat, 3 000 personnes accueillies dans 40 établissements, 130 000 personnes prises en charge par les volontaires, 50 000 personnes soutenues grâce aux chèques d'accompagnement personnalisé (CAP).³

Dès le 8 mars, les volontaires de la Croix-Rouge française étaient dans les gares pour accueillir les personnes fuyant l'Ukraine. L'association a ensuite déployé des dispositifs d'accueil, d'orientation et d'hébergement sur une grande partie du territoire, tout en mettant en place des distributions alimentaires et vestimentaires, dispensé des soins⁴, participé à des opérations de rapatriement⁵, activé son programme de rétablissement des liens familiaux⁶, créé une plateforme téléphonique (Croix-Rouge bonjour) dédiée à l'urgence⁷. Aussi, pour les aider à subvenir à leurs besoins essentiels, une aide financière d'urgence est apportée aux familles sous forme de chèque d'accompagnement personnalisé (CAP), en lien avec l'Etat.

Les défis d'une mobilisation inédite pour les acteurs humanitaires et sociaux

L'intensité et la rapidité avec laquelle la mobilisation de l'Etat, des institutions de l'asile, collectivités locales, acteurs humanitaires et sociaux, citoyens s'est faite, et cela dans tous les domaines (hébergement, éducation, soins médicaux et psychologiques, etc.), avec pour objectif de prendre en charge immédiatement et entièrement des populations réfugiées, montre à la fois une capacité de réaction importante mais pose également la question de la pérennisation.

A peine sortis de la crise liée au Covid-19, qui durant deux ans les a mobilisés presque sans relâche, les acteurs humanitaires et sociaux sont déjà projetés dans une autre crise d'ampleur internationale et tout aussi inédite. Faire face aux conséquences de ce déplacement de population sans précédent en Europe depuis la seconde guerre mondiale requière déjà un niveau d'engagement élevé de nombre de praticiens de l'action sociale et de la solidarité internationale. Maintenir un tel niveau d'engagement

³ Croix-Rouge française (2022), *Sous le chaos, la solidarité. Premiers mois de conflit en Ukraine*, juin 2022, 72 p.

⁴ Si l'hébergement est l'urgence principale pour les personnes venant d'Ukraine, celle de l'accès aux soins est aussi cruciale. Au centre d'accueil, d'orientation et d'hébergement de Strasbourg par exemple, les réfugiés peuvent bénéficier sur place d'un accompagnement social et médical : une cellule de soutien psychologique, une antenne de dépistage du Covid-19, des consultations médicales, avec médecin et infirmier Croix-Rouge – et interprète au besoin.

⁵ Le 22 mars 2022 a eu lieu l'« Opération Cigogne 1 », qui a consisté au rapatriement en France d'enfants malades avec leur famille. Près d'un mois après le début du conflit en Ukraine, 22 enfants atteints de cancer ont atterri en France, pour poursuivre leur traitement loin de la guerre et de ses hôpitaux dévastés. Une centaine de bénévoles de la Croix-Rouge française ont répondu présent pour aider au rapatriement de ces familles.

⁶ Les missions du Rétablissement des liens familiaux (RLF), un mandat unique et historique de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, consistent notamment à maintenir le lien entre les membres d'une même famille malgré les combats qui font rage et l'exil vers d'autres pays, écouter les témoignages des familles sans nouvelles de leurs proches depuis des semaines, rechercher les personnes disparues au cours du conflit, recenser tous les éléments qui permettront d'identifier les dépouilles, le moment venu.

⁷ « Croix-Rouge bonjour », ce sont trois services : 1) un site internet (www.bonjour.croix-rouge.fr), permettant de rendre accessibles (en plusieurs langues) les informations et services à destination des personnes fuyant l'Ukraine mais aussi de toutes celles qui souhaitent s'engager et les accompagner, 2) une ligne téléphonique grand public (0805 389 789, appel gratuit et disponible depuis la France), 3) Une équipe dédiée pour accompagner tous ceux qui s'engagent (joignable via bonjour@croix-rouge.fr).

dans la durée, sans doute durant des années, pour accompagner des dizaines de milliers de familles qui ont choisi la France comme terre d'accueil ou de transit sera un grand défi.

Cette crise aux conséquences mondiales et multiples, et à l'évolution incertaine et rapide nécessite de s'adapter constamment et de s'efforcer d'anticiper au mieux ses effets pour être à la hauteur des besoins émergents. Les volontaires de la Croix-Rouge française gèrent la situation au jour le jour, d'heure en heure même, au gré des besoins, des arrivées. Chaque semaine est différente. Le nombre de personnes arrivant d'Ukraine varie au gré de l'évolution du conflit. Aussi, les volontaires sont plongés dans une situation de guerre, à laquelle ils ne sont pas habitués. La fuite d'un pays où les combats font rage les confronte à de la médecine dite « humanitaire », prodiguée à des personnes parties précipitamment, parfois dans un état de santé grave, et arrivées en France dans des conditions très critiques, sans le traitement dont ils bénéficiaient chez eux.

La charge émotionnelle est très forte pour les volontaires⁸, qui œuvrent pour répondre aux besoins et apporter du réconfort à des familles en grande détresse et exténuées à leur arrivée en France, que ce soit dans les centres d'accueil ou via la plateforme téléphonique « Croix-Rouge bonjour ». La parole est souvent rare durant les premières heures, puis elle se libère, donnant à entendre des récits de vies brutalement détruites. Tenter de redonner un peu de normalité et de baume au cœur à ces familles qui ont tout laissé derrière elles est un effort de chaque instant qui marque profondément les volontaires. La gestion de cette charge émotionnelle est un enjeu important de la préservation de leur bien-être et de la continuité de leur engagement et des actions.

Par ailleurs, en dépit de leur caractère exceptionnel, les mesures prises et actions menées à l'attention des exilés Ukrainiens en France posent la question de leur adéquation vis-à-vis des besoins d'une population en transit et composée en grande majorité de femmes, d'enfants et de grands-parents, pour qui il s'agit d'assurer une multitude de services (soutien psychologique, continuité du parcours de soins, régularisation administrative, accès au logement, au système scolaire pour les enfants, à l'emploi pour les adultes, etc.). Le succès de ces actions, et en particulier l'articulation entre d'une part l'aide d'urgence prodiguée dans les lieux de passage que sont les centres d'accueil, d'orientation et d'hébergement, et d'autre part l'accompagnement à l'installation et intégration au niveau local dépend notamment de la coordination des acteurs de la société civile avec les autorités locales, et plus largement des différents réseaux de solidarité, formels et informels, dont peuvent bénéficier les exilés ukrainiens en France.

Objectifs de la recherche

C'est pour participer à la nécessaire réflexion sur la réponse apportée aux conséquences de ce déplacement de population sans précédent en Europe depuis la seconde guerre mondiale que la Fondation Croix-Rouge française a décidé de lancer cet appel. Celui-ci invite à étudier la façon dont les acteurs humanitaires et sociaux

⁸ Lire notamment le témoignage de Mariam Sidibe, coordinatrice du dispositif d'hébergement de la Croix-Rouge française à Marseille ; « La charge émotionnelle est très forte pour nous aussi », In Croix-Rouge française (2022), *Sous le chaos, la solidarité. Premiers mois de conflit en Ukraine*, juin 2022, p. 37.

font face et s'adaptent à cette crise – en particulier ceux agissant grâce à des bénévoles –, les difficultés rencontrées et moyens mis en œuvre pour les surmonter et améliorer le sort des exilés ukrainiens en France.

- Comment acteurs humanitaires et sociaux s'adaptent-ils aux spécificités de la crise ukrainienne pour maintenir une réponse adéquate et pérenne aux besoins des exilés ukrainiens accueillis en France ?
- Quels sont les effets de cette crise, et au-delà de la succession des crises sur les modèles associatifs, en terme de modalité de réponse, mise sous tension des réseaux bénévoles, réorientation des moyens, etc.
- Au-delà de l'aide classique (alimentation, accès aux soins, hébergement, accompagnement administratif), comment peut-on répondre dans l'urgence aux défis de l'intégration des personnes victimes du conflit ukrainien (accès à l'emploi, apprentissage de la langue française, scolarité des enfants...) ?

La Fondation portera une attention particulière aux projets de recherche abordant le rôle des bénévoles et l'impact de la crise sur leur bien-être. Les bénévoles sont exposés au quotidien à de nombreuses situations de détresse qui questionnent les modalités de leur formation et accompagnement, tout comme les ressorts de leur engagement dans le cadre d'une crise qui durera probablement plusieurs années. Par ailleurs, la recherche pourra étudier les modalités et effets sur la résilience des exilés ukrainiens⁹ d'initiatives ayant permis leur participation à des actions associatives, notamment en tant qu'interprète.

- Comment les bénévoles vivent-ils leur mission et engagement dans cette crise ? Comment perçoivent-ils cette situation, les réponses apportées, et les personnes en qui ils viennent en aide ? Comment ces perceptions varient-elles selon les territoires, les actions menées et aux différents stades de la crise ?
- Quelles sont leurs principales difficultés et principaux besoins des bénévoles engagés auprès des exilés ukrainiens ? Quel est l'impact de l'engagement des bénévoles dans la réponse à cette crise sur leur santé physique et psychologique ? Quelles stratégies d'adaptation développent-ils seuls ou avec leur association pour surmonter leurs difficultés ?
- Le caractère inédit de cette crise et sa potentielle longue durée auront-ils un impact sur l'engagement des personnels bénévoles ? Comment les associations peuvent-elles soutenir et protéger au mieux les bénévoles et personnels exposés ?
- Quelle est la réalité du bénévolat des exilés ukrainiens au sein des associations, et génère-t-il de nouvelles perspectives d'insertion pour eux ?

Secondairement, l'appel invite à étudier plus largement les réseaux de solidarité formels et informels dont peuvent bénéficier les exilés ukrainiens en France – et parmi ces derniers les citoyens français engagés et le rôle de la diaspora ukrainienne –, ainsi que la façon dont tous ces acteurs collaborent entre eux et avec les autorités locales. Penser l'écosystème d'accueil des exilés ukrainiens en France et son évolution au fil du temps consistera à appréhender les différents types de réseaux de solidarité, leur dynamique et les agents qui les composent, ainsi que la façon dont ils coopèrent.

⁹ La « résilience » est un concept qui fait largement écho aux études du psychiatre et psychanalyste Boris Cyrulnik. Dans son ouvrage *Autobiographie d'un épouvantail* (2008), celui-ci défend l'idée que la valorisation des individus dans le processus de secours et de sauvetage est un des piliers de leur résilience.

- Quels types de réseaux de solidarité s'offrent aux exilés ukrainiens pour les aider dans leur vie quotidienne et installation en France ? Quels types de ressources sociales ont-ils mobilisés durant leur parcours migratoire et processus d'installation en France ?
- Comment réseaux de solidarités formels et informels coopèrent-ils entre eux, et avec les autorités publiques ? Quel pourrait être un écosystème innovant en matière d'accueil des réfugiés (au sens de réseau d'organisations, de personnes et d'idées qui valorisent les compétences de tous et encourage la cohésion et l'innovation sociale)¹⁰ ?
- Qui sont les citoyens français qui s'engagent auprès des exilés ukrainiens pour les accueillir chez eux ? Quels sont les ressorts de leur engagement ? Quelles sont les forces et limites de leurs actions ?
- Dans quelle mesure les diasporas ukrainiennes influent-elles sur l'intégration des nouveaux exilés ukrainiens en France ?

Ces questions de recherche ne sont que des pistes proposées pouvant bien sûr être adaptées en fonction de l'évolution de la situation. La conduite du projet sera étroitement liée aux projets et dispositifs mis en œuvre actuellement par la Croix-Rouge française dans le cadre de la réponse à la crise ukrainienne, mais également aux dispositifs mis en œuvre à une date ultérieure de cet appel, selon l'évolution de la situation.

Zone géographique de recherche

La recherche aura lieu en **France**.

¹⁰ « *Pour un écosystème humanitaire diversifié, centré sur les populations et structuré par les principes humanitaires* ». Grotius, 2016. <https://grotius.fr/pour-un-ecosysteme-humanitaire-diversifie-centre-sur-les-populations-et-structure-par-les-principes-humanitaires/#.Yqcyji8RpN0>

Conditions de candidature

Le financement accordé par cet appel de la Fondation Croix-Rouge française a pour objectif de couvrir le coût d'une recherche dans le cadre d'un projet individuel.

Seules les personnes rassemblant les conditions suivantes peuvent candidater :

- être titulaire d'un doctorat (doctorat français, PhD ou doctorat étranger de niveau équivalent) dans le champ des sciences humaines et sociales (en particulier en sociologie, anthropologie, ethnologie, démographie, géographie, science politique, économie, histoire, philosophie, psychologie, relations internationales, santé publique, sciences de l'environnement, etc.) ;
- justifier une disponibilité minimum de 6 mois durant l'année consacrée à la recherche ;
- contribuer à faire avancer la recherche sur les thèmes ou zones géographiques prédéfinies par la Fondation ou avoir des publications dans d'autres domaines démontrant des capacités à mener des recherches de qualité.

Il n'existe pas de condition de nationalité.

Les projets présentant une approche pluridisciplinaire sont vivement encouragés.

D'une manière générale, les candidats doivent :

- présenter leur projet de recherche en langue française ;
- être soutenus dans leur candidature par un établissement de recherche ou académique ;
- motiver la candidature (intérêt de la recherche envisagée) ;
- prendre connaissance des conditions d'attribution et des modalités d'utilisation des financements alloués par la Fondation telles que définies dans ce document ;
- candidater conformément aux paragraphes détaillés ci-après **avant le 9 octobre 2022** à minuit heure de Paris (clôture du 1^{er} cycle) **ou le 30 octobre 2022** à minuit heure de Paris (clôture du 2^{ème} cycle) **ou le 20 novembre 2022** à minuit heure de Paris (clôture du 3^{ème} cycle).

Dépôt de candidature

La gestion des candidatures est assurée par la Fondation, au moyen d'une plateforme en ligne accessible sur son site (www.fondation-croix-rouge.fr). Après la création de son compte, le candidat accède à son espace personnel depuis lequel il/elle peut postuler aux différentes bourses de recherche proposées puis suivre l'évolution de sa/ses candidature.s.

Formulaire de candidature

Le candidat renseigne un formulaire de saisie constitué de blocs d'informations relatives à son profil (formation, parcours et situation professionnelle) et son projet (intitulé, revue de littérature, objectifs, problématique, enjeux et intérêts scientifiques et sociaux, méthodologie envisagée, calendrier, etc.), jusque dans l'évaluation des risques sécuritaires qui y sont associés, et joint les pièces suivantes :

1. un CV actualisé détaillant son parcours universitaire et professionnel ;
2. la copie du diplôme de doctorat certifiée conforme et visée par l'école doctorale ;
3. une lettre de motivation ;
4. un justificatif de domicile ;
5. un chronogramme détaillé des étapes clés du projet de recherche ;
6. une lettre de soutien du responsable de chaque organisme de recherche impliqué dans le projet ;
7. une lettre de référence (optionnel) ;

Les candidatures en ligne seront ouvertes **du 1^{er} août 2022 au 9 octobre 2022** à minuit heure de Paris pour le 1^{er} cycle, puis **jusqu'au 30 octobre 2022** à minuit heure de Paris pour le 2^{ème} cycle, et enfin **jusqu'au 20 novembre 2022** à minuit heure de Paris pour le 3^{ème} cycle. A ces dates aucune pièce complémentaire aux dossiers ne sera acceptée. Tout dossier incomplet entrainera le rejet automatique de la candidature. Si toutes les informations ont été renseignées (champs obligatoires saisis), le candidat peut valider sa candidature et ainsi soumettre son dossier à évaluation, dont il sera tenu informé des résultats.

Processus d'évaluation et de sélection

Les dossiers de candidature sont évalués par des membres du Conseil d'administration (CA), du Conseil scientifique (CS), des experts associés, des lauréats des Prix de recherche honorifiques et l'équipe de la Fondation. Sur la base de ces différentes évaluations, un comité de sélection, incluant des représentants du partenaire de l'appel, établit une proposition de sélection soumise à la gouvernance de la Fondation, qui procède enfin à la sélection finale. Les résultats sont communiqués par mail à tous les candidats dans les trois semaines suivant la date limite de chaque cycle (voir « Calendrier »).

Modalités du soutien financier

- Dans le cadre de cet appel, la Fondation offrira à chaque lauréat :
 - une **bourse de recherche individuelle de 18 000 euros** ;
 - la possibilité de solliciter une **participation aux frais d'assurance liés au terrain** (pour un montant maximum de **500 euros**).
- De plus la Fondation propose un accompagnement et les avantages suivants :
 - un suivi scientifique et un tutorat personnalisés ;
 - un accompagnement dans la valorisation des résultats de la recherche :
 - traduction en anglais, publication sur le site de la Fondation et diffusion de l'**article scientifique** et du numéro de la série « **Pratiques & Humanités** » (sous réserve du respect des consignes de rédaction)
 - soutien pour publier dans des revues d'excellence et la revue **Alternatives Humanitaires**
 - participation aux « **Rencontres de la Fondation** » ou à d'autres événements de valorisation internationaux
 - création d'un **espace dédié à la recherche** conduite sur le site de la Fondation
 - un abonnement d'un an à la revue *Alternatives Humanitaires*
- Au-delà de ces services et de la bourse qu'elle leur attribue, la Fondation n'apporte aux lauréats aucun soutien financier ni logistique. Chaque lauréat/e est seul/e responsable de la gestion de sa logistique et de ses conditions matérielles de travail.
- La Fondation procède au versement de la bourse en 4 fois : 3 versements de 5 000 euros, dont le premier intervient au démarrage de la recherche, et un solde de 3 000 euros à la remise des livrables finaux.
- La période de recherche commence **au plus tôt le 1er novembre 2022, au plus tard le 1^{er} janvier 2023** (selon la date de sélection). Cependant le versement de la première tranche du financement est conditionné par la confirmation par le lauréat à la Fondation par tout moyen écrit du début de ses travaux. Tout retard doit être justifié et entraîne un délai du premier versement jusqu'à obtention de cette confirmation. Tout retard dans le début des travaux de recherche, l'envoi des rapports intermédiaires ou livrables finaux, ou bien tout changement dans la conduite de la recherche qui par son caractère injustifié ou son ampleur remet en cause sa faisabilité dans les délais et formes (problématique, méthodologie, etc.) prévus par le projet initial soumis lors de la candidature du/de la lauréat/e entraînera l'annulation du financement.
- L'attribution de la seconde et troisième tranche du financement dépend de la volonté expresse réaffirmée du/de la lauréat/e à poursuivre son travail par l'envoi des deux rapports d'étape selon les dates prévues par le calendrier scientifique de la Fondation. Le lauréat doit informer la Fondation, dans les meilleurs délais, de tout arrêt prématuré de ses recherches. Ainsi, à défaut de réaffirmer sa volonté expresse de poursuivre son travail dans les conditions prévues ci-avant en envoyant les deux rapports d'étape aux dates convenues, il sera mis fin au versement du financement, la Fondation se réservant le droit de demander le remboursement de tout ou partie de la bourse d'ores et déjà versée.
- Au cas où, dans l'intervalle séparant l'attribution du financement du début des travaux de recherche, un/des événement(s) imprévisible(s) susceptible(s) par leur gravité de modifier le contexte de travail surviendrait(en)t dans le ou les pays de recherche

pressenti(s), la Fondation se réserve le droit de suspendre à tout moment le financement. La décision de suspension tiendra compte des différents paramètres (dont l'avis du Ministère des Affaires Etrangères du pays de résidence, le maintien ou le retrait dans le pays de recherche d'ONG transnationales, du CICR, d'agences de l'ONU).

Obligations

- Tout chercheur sélectionné s'engage à respecter les présentes obligations, à signer la charte et la convention d'attribution de financement de la Fondation.
- Le lauréat s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur au sein du ou des pays de recherche, notamment en ce qui concerne ses entrées et sorties sur le territoire, et à souscrire aux assurances de responsabilité civile, de couverture médicale/rapatriement en cas de déplacement à l'étranger et à toute cotisation sociale obligatoire en vigueur dans le pays de résidence.
- Le lauréat s'engage à respecter le calendrier scientifique de la Fondation concernant les échéances d'envoi des rapports d'étape et livrables finaux. Il lui sera proposé de présenter ses travaux oralement, dans le cadre d'une journée d'études organisée par la Fondation.
- Si des articles ou ouvrages étaient publiés par le lauréat à partir de ce travail, mention serait faite de leur financement ou cofinancement par la Fondation Croix-Rouge française et ses partenaires. Réciproquement, si les travaux réalisés par le lauréat étaient diffusés ou utilisés par la Fondation ou ses partenaires, ce à quoi le lauréat consent par avance, mention serait faite des références de l'auteur qui reste propriétaire de son travail.
- Le lauréat s'engage à faire part à la Fondation de toute éventuelle situation de conflit d'intérêts.
- Il est entendu que les propos et opinions exprimés par le lauréat dans des articles ou ouvrages tirés de ce travail n'engagent que le lauréat et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Fondation Croix-Rouge française ou ses partenaires.

Calendrier

L'appel, lancé le **1^{er} août 2022**, sera ouvert au plus tard jusqu'au **20 novembre 2022** à minuit (heure de Paris).

Au cours de cette période, les candidatures seront examinées par cycles. Il y aura au plus 3 cycles d'examen des candidatures : le premier sera clos le **9 octobre 2022** à minuit (heure de Paris), le deuxième sera clos le **30 octobre 2022** à minuit (heure de Paris), et le troisième sera clos le **20 novembre 2022** à minuit (heure de Paris)

La Fondation fournira une décision de financement à chaque candidat dans les trois semaines suivant la date limite de chaque cycle, soit le 30 octobre 2022 pour le 1^{er} cycle, le 20 novembre 2022 pour le 2^{ème}, et le 16 décembre 2022 pour le 3^{ème}.

Dans le cas où tous les lauréats de l'appel auront été sélectionnés avant le début d'un nouveau cycle, l'appel sera clos et le prochain cycle prévu n'aura pas lieu.

La recherche débutera au plus tôt le **1^{er} novembre 2022**, au plus tard le 1^{er} janvier 2022, et se terminera un an plus tard.

La Fondation Croix-Rouge française traite, en sa qualité de responsable de traitement, des données personnelles vous concernant pour les besoins de l'étude et du traitement de votre dossier de candidature. L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux personnes habilitées de la Fondation.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression sous certaines conditions, d'opposition pour motifs légitimes de vos données et du droit d'obtenir la limitation du traitement. Vous disposez également du droit de définir des directives relatives au sort de vos données et à la manière dont vous souhaitez que vos droits soient exercés après votre décès.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à l'adresse suivante : contact@fondation-croix-rouge.fr ou à l'adresse postale suivante : Fondation Croix-Rouge française au 21 rue de la Vanne – CS 90070 – 92126 Montrouge Cedex. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de l'autorité française de protection des données, la CNIL.

Dans le cadre du dispositif de lutte contre le financement du terrorisme et blanchiment d'argent, tout candidat sélectionné est susceptible d'être soumis à vérification auprès de notre sous-traitant CSI Web.

Pour toute question au sujet de l'appel, merci de contacter :

FONDATION CROIX-ROUGE FRANCAISE

21 rue de la vanne

CS 90070

92126 Montrouge Cedex

+33(0)1 40 71 37 90

recherche@fondation-croix-rouge.fr